

NOUVELLES DE L'APRUM

NOUVELLES du 26 novembre 1987

LETTRE DU 26 NOVEMBRE 1987

Chères Collègues et chers Collègues,

Il m'apparaît de plus en plus évident que notre Association se porte bien. Je conviens qu'il s'agit d'une ritournelle, que je vous ramène? trop souvent, peut-être! Mais qui n'en représente pas moins une grande réalité. Je me base sur les faits suivants :

- plus d'une trentaine de collègues ont fréquenté les déjeuners du 3^e jeudi du mois à raison d'une vingtaine chaque fois;
- plus de 25 collègues ont manifesté de l'intérêt pour la proposition de Roger Comtois d'organiser des « Causeries-APRUM ». Je vous communiquerai en temps utile les détails de l'opération;
- près de 80 collègues ont versé leur cotisation annuelle (20\$), m'informe de Trésorier. Les retardataires communiqueront avec lui sous peu j'imagine.

L'évaluation actuarielle de la Caisse de retraite, en date du 31 décembre 1986, a été faite selon les dispositions du règlement du Régime de rentes. Les « experts » ont recommandé d'indexer les pensions versées au 31 décembre à 100% de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 1986, soit 3,92%. Cette recommandation, endossée par le Comité de retraite, a reçu l'approbation du Conseil de l'Université à l'occasion de sa séance régulière du 20 novembre dernier. Bonne nouvelle. Conséquemment, les personnes qui touchaient une pension au cours de l'année 1986 recevront, probablement au cours des premiers mois de 1988, un montant de rétroactivité proportionnel au nombre de mois écoulés et verront leur pension mensuelle augmentée de 3,92%. Les représentations antérieures de l'APRUM et, bien sûr, la « bonne santé » financière du fonds ont permis ces ajustements.

Le Conseil d'administration me prie de vous aviser que la réception du temps des fêtes aura lieu cette année le mardi 8 décembre, à compter de 17 heures dans la salle I-207, I-213 de la Faculté de médecine dentaire au Pavillon principale (entrée B-1). J'invite instamment les personnes désireuses de participer à cette réception de retourner la papillon-réponse ci-joint le plus tôt possible (date limite : 7 décembre) afin d'aider le Comité organisateur à finaliser les arrangements matériels nécessaires. L'utilisation de l'étiquette autocollante ci-incluse permettra au courrier d'atteindre le destinataire plus aisément. Le feuillet d'invitation ci-joint vous servira de « laissez-passer » aux guérites de l'Université.

Vous noterez qu'il N'Y AURA PAS de déjeuner du 3^e jeudi en décembre étant donné que nous aurons fraternisé lors de la réception du 8. Les déjeuners de l'APRUM reprendront à compter du mois de janvier 1988 et auront lieu au Restaurant La Lucarne, 1030 rue Laurier ouest, de 12h à 14h. Les dates à retenir :

21 janvier 18 février

17 mars 21 avril

19 mai

Le SGPUM me prie de vous transmettre l'avis suivant :
pour souligner le vingtième anniversaire de la charte, le SGPUM vous invite à une soirée-débat :

Mardi 1^{er} décembre 1988 à 19H30 salle M415 Pavillon principal.

Un panel composé de Messieurs B. Beugnot, P. Bratley, P. Lacoste, J. Lucier, J.Y. Morin et de Monsieur A. Joffe, modérateur, traitera de l'histoire de la charte, de son vécu et de ses perspectives d'avenir".

Je formule des vœux pour que le temps des fêtes vous soit favorable et reposant et qu'il soit marqué au coin de l'affection de tous les vôtres.

Jacques St-Pierre

Président

JSP/fsp

P.J. : 3